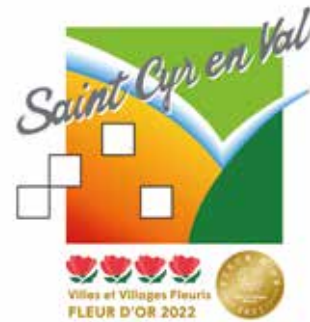


REGARDS



Chères Saint-Cyriennes,
chers Saint-Cyriens,

Les investissements d'aujourd'hui vont générer les économies de fonctionnement de demain. Telle est la philosophie de notre budget primitif 2023 qui a été adopté le 23 janvier et dont vous pourrez prendre connaissance des grandes lignes dans les pages qui suivent. Malgré un contexte économique national défavorable, notre commune peut continuer à investir en misant sur l'avenir avec la priorité donnée aux économies d'énergie. Nous retrouverons ainsi de nouvelles capacités financières pour entreprendre de nouveaux projets porteurs comme le regroupement des activités éducatives et culturelles autour de l'espace de la Jonchère, dont la réflexion va continuer cette année en concertation, pour aboutir sur un projet répondant aux attentes du plus grand nombre.

La concertation et les échanges constructifs, c'est aussi l'esprit dans lequel nous allons poursuivre cette année les réunions de quartiers afin que les élus restent à l'écoute de leurs administrés. Nous aurons aussi le plaisir d'accueillir les familles qui ont fait le choix de venir s'installer dans notre village. C'est à l'intention de ces nouveaux arrivants que nous avons fait réaliser, tout au long de 2022, le film « Je suis Saint-Cyr-Val ». Cette belle vidéo, dynamique et bien rythmée, donne une image très représentative de notre village. Les échos en ont été très positifs, aussi bien de la part du jury national du fleurissement que des participants à la soirée des vœux où nous avons présenté une version enrichie et actualisée. L'image que nous voulons transmettre autour de nous, au travers de cette vidéo, est celle d'un village où il fait bon vivre, où l'on peut s'épanouir et penser à l'avenir.

VINCENT MICHAUT, MAIRE

SIX MINUTES QUI DÉMÉNAGENT !

“JE SUIS SAINT-CYR-EN-VAL”

La vidéo de présentation de Saint-Cyr-en-Val donne une image très tonique et joyeuse de la commune. En six minutes, toutes les facettes de la vie locale y sont valorisées.



Le film « Je suis Saint-Cyr-en-Val » est visible sur le site Internet de la mairie.

Six minutes pour raconter en images animées la vie d'un village, cela peut sembler trop ou pas assez. Tout dépend de la réalisation et du montage. La vidéo « Je suis Saint-Cyr-en-Val » réalise la prouesse de balayer les principaux aspects de la vie communale en six minutes sans faire baisser l'intérêt du spectateur.

« Vous avez tout vu ! » a malicieusement fait remarquer Vincent Michaut, lors de la soirée des vœux, au réalisateur de la vidéo, Mathieu Maillard, dont la société s'intitule justement « C tout vu ».

Le film a été commandé par la mairie au début de l'année dernière afin d'être projeté pendant la réception des nouveaux arrivants, au printemps 2022.

TROIS MINUTES AU DÉPART

La première version était d'une durée de trois minutes. Elle passait en revue les grands domaines de l'activité communale : l'éducation, la santé, les loisirs, la vie associative. Tout cela de façon très dynamique et rythmée grâce à un montage utilisant des techniques d'accélération ou de ralentissement d'images, des vues aériennes filmées par un drone, et un accompagnement musical entraînant.

SIX MINUTES À L'ARRIVÉE

La projection devant les nouveaux arrivants a suscité un tel engouement que les élus ont demandé à ce que le montage soit complété par des séquences sur l'activité commerciale et économique ainsi que par des animations comme le repas des aînés, les cérémonies du jumelage, les tables Saint-Cyriennes et la fête de la Saint-Sulpice. C'est ainsi que l'on peut voir, dans la nouvelle version de six minutes, quelques passages du concert de Kendji Girac qui remercie Saint-Cyr-en-Val pour la parfaite organisation de son accueil.

On peut aussi et surtout y écouter de nombreux Saint-Cyriens, de tous âges, proclamer avec enthousiasme devant la caméra : « je suis Saint-Cyr-en-Val » ! La soirée d'échange des vœux a permis de lancer publiquement cette nouvelle vidéo, ainsi que le générique spécialement conçu par Serge Tribalat et Franck Nadaud.



**LES CAHIERS DE
L'ENVIRONNEMENT**
Energie ... et / ou économie ?

MARS 2023

UN BUDGET maîtrisé POUR MIEUX PRÉPARER L'AVENIR

Le budget primitif 2023 de Saint-Cyr-en-Val a été présenté et approuvé le 23 janvier dernier. Il se caractérise par une maîtrise générale des charges de fonctionnement et la poursuite d'une politique d'investissement significative tout en n'augmentant pas les taux de la fiscalité locale. Les bases fiscales fixées par l'Etat devraient cependant connaître une évolution qui restera toutefois raisonnable.

Grâce à une gestion rigoureuse, la capacité de financement de la commune se reconstitue après les travaux d'extension et de réhabilitation de l'école maternelle, de façon à mieux prendre en compte de futurs projets d'investissement.

BUDGET PRIMITIF 2023

7 107 000 €

5 831 000 €
fonctionnement

1 276 000 €
investissement

INTERVIEW



4 QUESTIONS à MICHEL VASSELON, 1^{ER} ADJOINT EN CHARGE DES FINANCES

Dans quel contexte le budget 2023 de Saint-Cyr-en-Val a-t-il été établi ?

Comme chacun le constate, le contexte économique est caractérisé par la flambée des coûts de l'énergie, l'augmentation de l'inflation et celle des taux d'intérêts. Malgré toutes ces contraintes externes sur lesquelles nous n'avons pas de prise, nous avons tenu à construire un budget 2023 qui ne pénalise pas nos concitoyens, donc en maintenant au même niveau les taux de la fiscalité locale, conformément à nos engagements de mandat.

Quelles sont les grandes caractéristiques du budget 2023 ?

La dotation globale de fonctionnement (DGF) versée par l'Etat ne va connaître qu'une très légère augmentation ce qui nous contraint à maîtriser nos dépenses de manière très rigoureuse. C'est donc un budget qui se caractérise par la recherche d'un équilibre entre la faible augmentation des ressources et la maîtrise des coûts de fonctionnement parmi lesquelles la maîtrise de la masse salariale aux environs de 50% de ces dépenses, alors que beaucoup de communes sont à 60 ou 70%.

Il faut rappeler que c'est l'Etat qui fixe les augmentations du point d'indice des fonctionnaires et que nous avons anticipé une évolution équivalente à l'inflation. Un contrôle rigoureux des dépenses d'entretien et de fournitures courantes, avec les investissements déjà réalisés en faveur des économies d'énergie, nous aide à préserver un bon équilibre financier.

Les investissements réalisés au cours des années précédentes ont-ils été maîtrisés ?

L'un des investissements les plus importants a porté sur l'agrandissement et l'isolation de l'école maternelle. Il avait été budgété, lors de l'ancien mandat, à 1 234 000 € TTC mais ne comprenait pas l'aménagement de la cour. Nous avons pu intégrer cette réalisation supplémentaire, et appréciée, pour un investissement total de 1 288 000 €, y compris la révision des prix inclus aux marchés des entreprises.

De la même manière, sur les 200 000 € programmés pour le jardin du presbytère, nous avons pu réaliser une économie de 25% au final.

Quelle sera la politique d'investissement de Saint-Cyr-en-Val pour cette année ?

L'année 2022 a marqué l'achèvement d'investissements lourds notamment avec la rénovation de l'école maternelle, le remplacement de plusieurs chaudières et une première tranche de travaux d'économie d'énergie. Nous allons poursuivre dans cette voie en donnant la priorité à la transition énergétique.

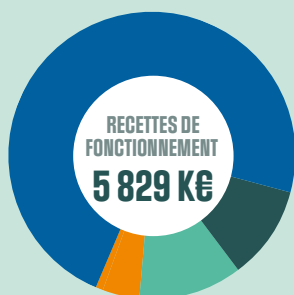
La saine gestion de la commune va aussi nous permettre de reconstituer nos capacités d'autofinancement dans la perspective de nouveaux investissements, toujours dans cet objectif d'investir en pensant aux générations futures.



COMPRENDRE LE BUDGET 2023

4 246 K€
impôts et taxes

283 K€
autres recettes



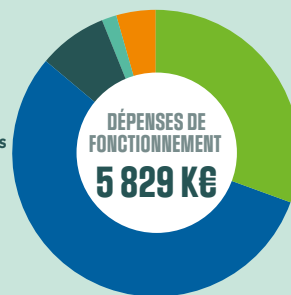
620 K€
produits des services

680 K€
dotations subventions

246 K€
autres charges

104 K€
charges financières

445 K€
autres charges
gestion courante

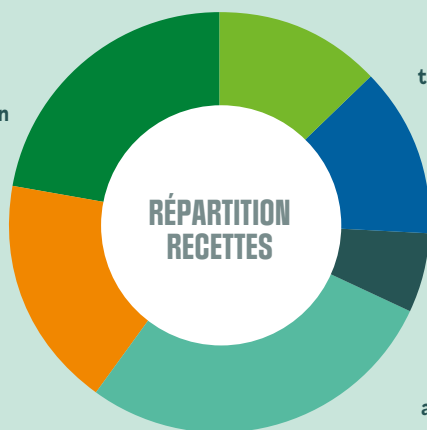


1 794 K€
charges à caractère général

3 240 K€
charge de personnel

22%
administration générale

18%
enfance jeunesse



13%
transition énergétique

13%
sécurité/gestion d'accès

6%
espace public

28%
aménagement urbain/patrimoine

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS DE 2023

Travaux

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE
50 000 €

(25 000 € en 2022) - (une 2^{ème} enveloppe sera proposée au budget supplémentaire)



ACHÈVEMENT GRANGE DE LA MOTTE
53 000 €



VOIRIE SUR ESPACE COMMUNAL
120 000 €

équipements



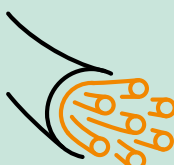
ALARMES / CAMÉRAS / DIVERS SÉCURITÉ
57 000 €

PANNEAUX INFORMATIONS
(tactiles et modulo)
18 000 €



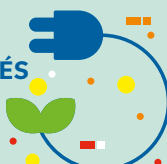
REMPLACEMENT VÉHICULE POLICE MUNICIPALE
30 000 €

PASSAGE EN FIBRE PRIVÉE BÂTIMENTS COMMUNAUX
40 000 €



CUVE SUPPLÉMENTAIRE RÉCUPÉRATION D'EAU
11 000 €

BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE FESTIVITÉS DÉFINITIF LA MOTTE
15 000 €

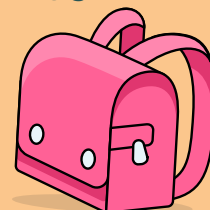


QUELQUES EXEMPLES DE COÛTS DES SERVICES À LA POPULATION POUR 1 000 € DÉPENSÉS



AMÉNAGEMENTS URBAINS
(voirie, environnement, action économique, bâtiments)
310 €

ÉDUCATION (école)
77 €



SANTÉ, POLITIQUE SOCIALE
152 €



JEUNESSE **113 €**



SÉCURITÉ (police municipale)
75 €

VIE ASSOCIATIVE
150 €



ÉNERGIE
123 €

RENCONTRES DANS LES QUARTIERS : SAISON 2

Après la bonne participation aux réunions de quartiers organisées en 2022, la municipalité de Saint-Cyr-en-Val renouvelle l'opération cette année du 3 juin au 8 juillet. Les rencontres se tiendront en extérieur (report en cas d'intempérie), **le samedi matin de 9h30 à 11h.**

L'objectif est de permettre aux habitants du quartier concerné de s'exprimer librement sur la vie quotidienne dans leur environnement, de formuler des propositions d'amélioration ou d'aménagements, et, plus largement d'échanger sur leurs attentes vis-à-vis des services municipaux.

Ces rencontres s'inscriront également dans le prolongement de celles de l'année dernière. Un point sera fait sur les solutions en cours d'étude, de réalisation, abandonnées ou qui ont été apportées aux problèmes ou dysfonctionnements relevés lors des précédentes réunions.

L'an dernier et d'une manière générale, les observations recueillies auprès des habitants portaient sur des questions de nuisances diverses, d'incivilités ou d'environnement ainsi que des demandes de précisions sur les travaux en cours ou programmés.



LES ÉLUS À VOTRE RENCONTRE

**VOUS AVEZ DES IDÉES ? DES QUESTIONS ?
VENEZ ÉCHANGER AVEC LES ÉLUS**



**DU 3 JUIN AU 8 JUILLET 2023
DE 9H30 À 11H**

Samedi 3 juin Quartier : Centre-bourg / Iris Lieu de rencontre : Halle	Samedi 24 juin Quartier : La Résine / Cormes Lieu de rencontre : Parking de la Résine
Samedi 10 juin Quartier : Rues d'Olivet, Basse, Champault, D'Huy, Pont des Planches Lieu de rencontre : Parking salle des fêtes	Samedi 1^{er} juillet Quartier : Chalotière / Racinerie / Gâtinettes / Petit pont / Jardins de Saint-Cyr / Maurice Michaud Lieu de rencontre : Arrêt de bus Prunus
Samedi 17 juin Quartier : Petite Merle Lieu de rencontre : Terrain de boules	Samedi 8 juillet Quartier : Rives du D'huy / Ligny / Cornay / rue de Sandillon Lieu de rencontre : Halle

LES NOUVEAUX ARRIVANTS SONT ATTENDUS À MORCHÊNE

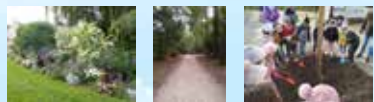
Une rencontre avec les habitants de Saint-Cyr-en-Val, installés depuis moins d'un an est organisée le **samedi 1^{er} avril prochain**. Elle aura lieu au **château de Morchène à partir de 10h.**

Cette réunion conviviale fournit l'occasion à l'équipe municipale de présenter la commune ainsi que les services proposés aux habitants dans tous les domaines de la vie sociale, sportive, culturelle et associative.

Inscription avant le **15 mars 2023** en mairie ou sur www.mairie-saintcyrval.fr



ACCUEIL des nouveaux arrivants



Vous êtes arrivés à Saint-Cyr-en-Val depuis moins d'un an ?

Les élus de la commune vous convient à
l'accueil des nouveaux arrivants

Samedi 1^{er} avril 2023 à 10h
au Château de Morchène

Inscription en mairie
ou sur internet :
www.mairie-saintcyrval.fr
avant le 15 mars 2023




REPAŞ DES AÎNÉS

Le prochain repas des aînés aura lieu le 23 mai prochain. Si vous avez plus de 73 ans et vous souhaitez y participer, vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire auprès du Centre Communal d'Action Sociale avant le 15 avril.

Pour contacter le CCAS:
02 38 76 20 20
ccas@mairie-saintcyrval.fr

PLAN CANICULE-GRAND FROID

Vous êtes seul, vos enfants vivent éloignés, vous êtes en situation de handicap... le CCAS et la réserve communale proposent de vous contacter régulièrement pour prendre de vos nouvelles pendant les jours de grand froid ou de fortes chaleurs.

N'hésitez pas à vous inscrire sur notre plan canicule-grand froid.

ATELIERS LECTURE CALLIGRAMME

Vous aimez la lecture ?

Qu'il s'agisse de poésies ou de romans, Sandra vous propose une découverte différente des textes en vous initiant à la lecture à voix haute et au calligramme.

Renseignez-vous auprès du CCAS.

CONSULTATION CITOYENNE

Vous avez plus de 65 ans et souhaitez donner votre avis sur des actions qui vous concernent (choix des colis, repas, ateliers...) ?

Inscrivez-vous sur la liste de consultation citoyenne auprès du CCAS.



ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES AUTOUR DU LIVRE

Les aventures D'ANUKI

Une exposition sur les aventures d' "Anuki un petit indien" a été proposée aux enfants de 6 à 11 ans et aux enfants de l'IME, sur les temps périscolaires et sur les vacances de février. Cette exposition comprend des panneaux interactifs avec lesquels les enfants ont reproduit des dessins, puzzles, memory en lien avec la BD d'Anuki. Cette Bande dessinée muette est proposée en plusieurs exemplaires et tomes pour des lectures simultanées par groupe. Les albums sans texte favorisent l'éducation à l'image (apprendre à les décoder, construire le sens qui s'en dégage, tisser des liens entre elles et en déduire le fil du récit.)

Dans cette exposition ont été également proposés des livres (Albums) sur les indiens comme : « Cheval vêtu », « Les indiens des plaines d'Amérique »,... afin d'apprendre la vie de ce peuple.



CRÉATION D'UN JEU À L'ACCUEIL DE LOISIRS

Durant trois mercredis à l'accueil de loisirs, Marceau, Lily, Henry, Arthur, Martin, Nolan, Mathéo, Leia et Luka (6-11 ans) ont créé un grand jeu de plateau sur les trois petits cochons : maisons, personnages (cochons et loup), dé... Les enfants ont été enchantés de fabriquer leur jeu de plateau. La dernière séance de lecture du conte a permis de faire le lien entre l'album et le jeu.



PÔLE ÉDUCATIF : OÙ EN EST LE PROJET ?



Le projet de création d'un pôle éducatif rue André Champault a été abordé à plusieurs reprises dans les bulletins municipaux précédents. Cette nouvelle rubrique, à retrouver dans chaque numéro du Regards, vise à tenir les Saint-Cyriens informés de l'avancement du projet et des étapes à venir.

SEPTEMBRE
2022

BALADES URBAINES AVEC LES HABITANTS

Les habitants et représentants d'associations volontaires ont participé à un diagnostic partagé sur le site du projet, lors de balades collectives : que fait-on sur ce site ? Quels usagers et à quelle fréquence ? Quels aménagements seraient à conserver et valoriser ? Lesquels seraient à modifier ou ajouter ?

AUTOMNE
2022

GROUPES DE TRAVAIL AVEC LES ÉQUIPES DE LA MAIRIE

Les agents travaillant au sein des pôles petite-enfance, enfance-jeunesse, entretien-restauration, ainsi que l'équipe enseignante de l'école élémentaire se sont réunis à plusieurs reprises pour questionner la fonctionnalité des bâtiments existants. Ils ont également travaillé à définir leurs besoins pour l'avenir en tenant compte de l'évolution des pratiques éducatives.

NOVEMBRE
2022

ATELIERS DE CONCERTATION AVEC LES HABITANTS

A partir du diagnostic réalisé par les habitants et les agents de la mairie, un bureau d'études en programmation a réalisé plusieurs propositions d'aménagement du site. Celles-ci ont été soumises à un groupe d'habitants volontaires afin de recueillir leurs commentaires. Chacun de ces scénarii exposait des options différentes d'implantation de voiries, de bâtiments et d'espaces publics.

HIVER 2023
EN COURS

GROUPES DE TRAVAIL AVEC LES ÉLUS ET RÉALISATION D'UNE MAQUETTE

A la suite de la concertation, les propositions d'aménagement ont été retravaillées en tenant compte des commentaires et propositions des habitants. Elles ont alors été soumises aux élus, accompagnées de divers diagnostics techniques et de premières estimations budgétaires et de calendrier.

Les élus étudient actuellement l'ensemble de ces éléments afin de concevoir un projet respectant les avis des habitants et les contraintes de la collectivité.

Une maquette est en cours de construction pour aider les personnes impliquées à se projeter.

2^È TRIMESTRE
2023

ATELIERS DE CONCERTATION AVEC LES HABITANTS

Une nouvelle proposition d'aménagement du site sera présentée aux habitants durant le deuxième trimestre 2023. La date sera communiquée par le biais des panneaux lumineux, d'affiches dans le centre-bourg et sur le site Internet et l'application Intramuros de la mairie.

RETOUR en Images



Le Maire a adressé ses vœux 2023 à l'ensemble de la population, des associations et entreprises Saint-Cyriennes le 3 janvier



Une cinquantaine de personnes accueillies à la réunion d'information de l'ADEP sur les mutuelles à tarif réduit



Visite de la station d'épuration des eaux usées par le conseil municipal enfants et jeunes.



Avec l'Univers jeunes, une vingtaine de Saint-Cyriens ont pu profiter des plaisirs de la glisse à Vars-les-Claux pendant les vacances d'hiver.



A l'accueil de loisirs cet hiver, on découvre le handicap par des mises en situations.



La conférence de Georges Joumas organisée par la SHA a réuni une soixantaine de personnes.



Carton plein pour le week-end du salon des vins 2023.

LES CAHIERS DE L'ENVIRONNEMENT

■ ÉNERGIE ... ET / OU ÉCONOMIE ?

Ce nouveau numéro des Cahiers de l'Environnement dans le Bulletin municipal aborde les aspects énergétiques de la vie communale. Depuis quelques mois au cours de l'année 2022, ces aspects ont envahi autant les discours officiels que les préoccupations quotidiennes de chacun. C'est l'occasion d'autant d'avis péremptaires des uns que d'interrogations de beaucoup, d'autant d'injonctions venant du haut que d'« astuces » proposées par quelques uns.

Les problèmes se posent à différents niveaux, et requièrent des solutions adaptées à chacun : une approche « économique », basée sur les coûts de consommation, de la responsabilité de la Nation et des relations internationales. Du côté de la Commune et des pratiques de mise en œuvre par chaque citoyen, le regard porte sur la « quantité » consommée en relation avec ses besoins et ses habitudes. Nous laisserons à d'autres le soin d'évoquer la Nation et l'International, et nous nous limiterons ici à évoquer les réponses au niveau local et leurs conséquences sur les attitudes individuelles.

Les réponses en actes à l'injonction « Economisez l'énergie » seront d'autant plus pertinentes et acceptées que pour chacun cette réponse en actes possède du sens, que l'on comprend non seulement le « comment ? », mais surtout le « pourquoi ? ». Néanmoins, la Commune n'a pas attendu des consignes nationales pour entreprendre de nombreuses opérations d'économies : il est utile de les décrire ou de les rappeler à tous les habitants et administrés. Ces mesures actuelles ne sont certainement pas suffisantes, certaines sont à améliorer, de nouvelles à découvrir peu à peu dans le temps. Leur mise en pratique demande qu'elles soient expliquées, intégrées, diffusées : ce Cahier souhaite y participer activement.

Par Jacques Toussaint, délégué à l'Education et à la Jeunesse

VOUS AVEZ DIT « ÉNERGIE » ?

L'ORIGINE ET LA SIGNIFICATION DU TERME SCIENTIFIQUE

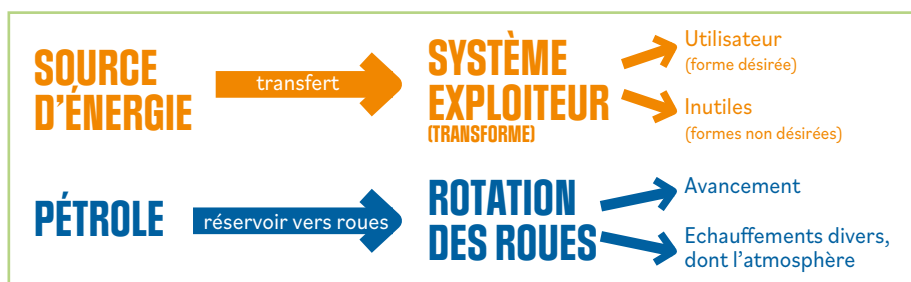
Énergie ? Ce terme est composé du préfixe « en », interne, et de « erg », désignant la capacité d'un ensemble (nous dirons un système) à permettre son évolution ; cette capacité interne peut être transférée à un autre système et, dans ce transfert, elle change souvent de forme.

Dans un exemple bien connu, le carburant que l'on met dans le réservoir d'un véhicule possède un capital (chimique) qui, en brûlant, transfère au véhicule la capacité à se (nous) déplacer après des transformations mécaniques jusqu'aux roues. La quasi totalité des systèmes, naturels comme construits, ont besoin d'être « alimentés » pour évoluer, dans l'espace comme dans le temps.

LES UTILISATIONS QUOTIDIENNES DU TERME, D'HIER À AUJOURD'HUI

Sans trop le savoir, les êtres vivants ont toujours consommé de l'énergie par échanges (l'alimentation naturelle des plantes ou des animaux, la photosynthèse ...).

La découverte du feu a permis à l'espèce humaine de se chauffer, de s'alimenter



différemment, mais aussi de brûler pour se défendre ou gagner des terres à cultiver. L'énorme essor des machines au XIX^{ème} siècle a conduit à diversifier les sources d'énergie : du bois au charbon, du charbon au pétrole ... Les quantités nécessaires ont rapidement augmenté et l'industrialisation croissante a introduit dans les échanges des unités de taille de plus en plus grande.

Les mécaniciens ont utilisé le Joule (du nom du physicien britannique du milieu du XIX^{ème} siècle), les thermiciens la calorie, les électriciens le Watt-heure (du nom d'un autre physicien britannique contemporain de Joule), puis le kilo-Watt-heure (kWh). La calorie a aujourd'hui disparu (sauf chez quelques biologistes et certains nutritionnistes), la TEC (tonne équivalent charbon) et la TEP (tonne équivalent pétrole) ne sont plus guère de mode ;

l'importance de l'électricité au quotidien a fait retenir, pour les échanges commerciaux, le kWh (et ses multiples, MWh, GWh et TWh), unité de mesure qui est monnayée dans nos factures : ce que chacun paie c'est la quantité fournie, quelle qu'en soit l'origine, électricité, pétrole, gaz ; etc.... et, par conséquent, ce qui sera perdu : moins on consomme, moins on paie, et mieux on consomme, moins on paie !!



Machine de Cugnot, l'une des premières « auto-mobiles » à vapeur - 1770 - Musée des Arts et Métiers - Paris

DÉGRADATION ET DÉCHETS

Dans les transferts et les transformations qui permettent à un système d'évoluer, à un véhicule d'avancer, à un poste de TV de transmettre une émission, à une chaudière de chauffer une pièce d'habitation, etc., le passage d'une forme à une autre n'est pas uniforme : dans la forme obtenue, désirée, utile, la quantité d'énergie est plus faible que dans la forme initiale, car des formes non désirées, inutiles, sont également créées. Le rapport des quantités finales / initiales s'appelle le rendement ; une ampoule électrique transforme l'énergie électrique en lumière... avec un rendement proche de 10 % (ampoule à incandescence), la plus grande partie de l'énergie transformée est non visible, donc inutile ! Un véhicule à moteur thermique a un rendement de l'ordre de 25 % : la combustion de l'essence chauffe surtout l'atmosphère ! Il est donc intéressant, économiquement parlant, de trouver des dispositifs les plus performants possible.

Pour l'éclairage, c'est le cas des LED, dont le rendement est de l'ordre de 70 à 80 %, car le type de lumière produite est choisi pour être utile au maximum (sans lumière invisible), donc minimise les pertes.

A côté de ces « pertes » énergétiques, dont beaucoup contribuent à réchauffer l'atmosphère, il y a également, lors des transformations, création de matières « inutiles », non souhaitées et néanmoins importantes : ce sont les déchets : la combustion du bois produit de la cendre, ainsi que du CO₂, le charbon de même, le pétrole du CO₂ et d'autres gaz nocifs, l'uranium des centrales nucléaires des substances fortement toxiques, souvent radio-actives (et pour longtemps !). Ces déchets sont rarement pris en compte dans les bilans économiques, d'autant que pour beaucoup les techniques de retraitement ne sont pas connues : en évitant des utilisations trop importantes d'énergie, on évite également de créer trop de ces déchets.

Un problème imaginaire, avec solution ...

Cette ampoule à LED produit un éclairage de 3,4 W : elle consomme donc 4,2 W d'alimentation électrique. Son équivalent thermique (offrant 3,4 W lumineux) consomme 40 W électriques, soit 10 fois plus que la LED, c'est ce que le consommateur paie ! Bien sûr, à l'achat, actuellement, cette ampoule LED coûte 4 fois plus cher ... mais dure facilement 4 fois plus longtemps ! L'économie (financière) est donc d'un facteur 10 ... approximativement.



**Ampoule LED
à filament GLS E27
470 lm 3,4W = 40W
ø 6 cm IPX4 Dial
blanc chaud**

POUR UNE UTILISATION RAISONNÉE, EN FONCTION DES BESOINS

Alors, que signifie la consigne « Economisons l'énergie » ?

C'est, bien sûr, limiter la consommation de chacun, donc de payer moins. Mais c'est aussi limiter les extractions des sources d'énergie, pétrole, bois, charbon, uranium ..., ainsi que minimiser les productions de dispositifs jamais gratuits : chaudières, moteurs thermiques, comme électriques, panneaux photovoltaïques, ...

Le schéma de départ précise que toute transformation conduit à produire des formes inutiles, que ce soit une autre forme d'énergie (chauffage pour l'éclairage et les

transports, mouvements et bruits ...), mais aussi des résidus matériels, les déchets. La réduction et la bonne gestion de ces déchets ont été évoquées dans un précédent cahier (le n° 3), et pour le consommateur, leur réduction est toujours une économie financière. Pour le fournisseur ils constituent également un problème à résoudre, qu'il serait bon de ne pas occulter !

De son côté, la recherche technologique trouve de nouveaux dispositifs économes, comme les LED, les fours à micro-ondes, les usines marée-motrices, les éoliennes et hydroliennes... Cela n'empêche que les in-

jonctions culpabilisantes sont toujours mal reçues, donc peu efficaces, du moins dans nos types de société.

C'est donc une prise de responsabilité individuelle qui s'avèrera la plus efficace, en faisant que chacun de nous « se raisonne » sur les quantités d'énergie qui lui sont nécessaires, juste suffisantes, pour continuer à vivre paisiblement sans trop de contraintes forcées, dans ses déplacements comme dans son confort. Et rendre rationnelles ses consommations, c'est aussi réduire de nombreux niveaux les déchets produits.

LES ÉVOLUTIONS TECHNIQUES DANS LA COMMUNE (RÉALISATIONS ET PROJETS)

DÉS CHOIX « COURAGEUX »

Utilisation et consommation « raisonnées » de l'énergie sont à l'ordre du jour dans la Commune depuis plusieurs années : rénovation de l'isolation thermique des écoles, renouvellement progressif des candélabres par des éclairages modulables avec l'heure, grâce à des ampoules à LED, aménagement de nombreuses pistes cyclables pour favoriser les déplacements doux, développement de circuits courts pour l'alimentation, etc.

Le remplacement des luminaires dans la salle polyvalente par des dispositifs à LED a permis qu'en 18 mois de fonctionnement les économies de consommation

ont couvert totalement les frais de ces changements ; aujourd'hui, c'est plus de 50 % d'économies qui sont réalisées par rapport à l'ancien dispositif. Un groupe de travail se réunit depuis la dernière rentrée pour planifier une politique volontariste dès le budget 2023 comme, par exemple :

- la pose d'une centaine de robinets thermostatiques dans les bâtiments communaux disposant d'un chauffage central ;
- la baisse immédiate de 10 ° de l'eau de chauffage, sauf pour l'école maternelle ;
- l'installation d'interrupteurs à détection de présence dans les pièces de dégagement et les sanitaires (une quarantaine d'interrupteurs).

Viendront ensuite les remplacements de points lumineux par des dalles à LED dans le gymnase, la salle du dojo, les vestiaires du stade de foot, les écoles et restaurants scolaires, les bureaux de la mairie, ainsi qu'une vaste campagne pour asservir les nombreux points lumineux gérés par la Commune.

• Pour réduire de manière importante les frais de déplacements des enfants (piscine, visites, écoles et périscolaire), un marché de mutualisation des transports a été conclu avec les communes voisines de Saint Jean le Blanc et Saint Denis en Val : c'est ainsi une économie de près de la moitié du budget correspondant.

• L'équipement de la Commune en candélabres à LED se poursuit au fur et à mesure de l'avancement des travaux de voirie : ces lampadaires sont programmés pour moduler l'éclairage : allumage dès la nuit tombante, alimentation à 50 % de 20 h à 22 h en hiver, à 23 h en été, et 10 % en milieu de nuit, afin d'assurer la sécurité visuelle des habitants.

Contrairement à d'autres communes qui atteignent l'obscurité, Saint-Cyr-en-Val a choisi de maintenir cette très faible consommation pour la sécurité de tous. Par contre, les voies pénétrantes (rues Basse, de Sandillon, de Vienne, de Marcilly) dans la Commune, gérées par la Métropole, conservent par sécurité un éclairage nocturne, mais d'intensité réduite.



DES CONTRÔLES NÉCESSAIRES ... SANS CULPABILISATION

Dans une commune, outre les efforts de gestion de la consommation énergétique effectués par les équipes municipales, outre les choix d'alimentation décidés par le Conseil et ses Commissions, il reste une grande partie des actes d'économies à la responsabilité de chaque citoyen. Les consignes nationales ne peuvent être efficaces qu'avec l'accompagnement par des campagnes d'explications et en se donnant les occasions et les moyens de contrôler le respect de ces consignes. Concernant l'éclairage et le chauffage des nombreux bâtiments à la charge de la Commune, une vaste opération d'installation de dispositifs d'asservissement des contrôles d'accès, des points lumineux et des appareils de chauffage est prévue : en lieu et place de clés, simples outils d'accès actuels, ces accès seront très prochainement gérés par des cartes nominatives (et non reproductibles). Les oublis du respect des consignes seront ainsi rapidement détectés ainsi que leurs auteurs ; un rappel personnalisé pourra donc être adressé, pour mieux responsabiliser chacun. En cas de manquements fréquents, il pourra y avoir plus qu'un simple rappel.



Les courts de tennis de Morchène

INFORMER ET DIFFUSER ... DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

Le besoin d'alimenter (énergétiquement) un objet, un système, est vite intégré dès le plus jeune âge, de la pile du premier jouet mobile à la connexion électrique du premier smartphone (possédé de plus en plus tôt !). La limitation au besoin nécessaire n'est cependant pas souvent perçue, y compris au sein de la cellule familiale, tant par les enfants que par les adultes.

Les jeunes disposent par contre de nombreuses occasions de passer du temps en dehors du milieu familial, que ce soit dans un cadre scolaire ou extra-scolaire, institutionnel ou associatif, sportif ou culturel. Ces sont des temps où le respect de consignes d'économie peut être mis en œuvre sans contrainte de temps, accompagné avec bienveillance mais ténacité. La pratique fréquente d'attitudes d'économie va ainsi contribuer à sensibiliser les jeunes, à donner du sens à ces pratiques. Enseignants, ani-

mateurs périscolaires, ou de loisirs, sont donc les premiers acteurs de cette mise en œuvre, de cet apprentissage, en rappelant régulièrement les consignes d'économie, en les pratiquant eux-mêmes, en installant des techniques élémentaires.

Probablement que, éduqués à ce respect de l'environnement, en le mettant régulièrement en pratique, les jeunes citoyens feront évoluer leurs parents et amis.



DES IDÉES PROPOSÉES PAR LE CMEJ

Il n'est pas novateur de dire que les jeunes d'aujourd'hui seront les citoyens de demain, il a donc paru naturel d'interroger quelques uns d'entre eux, en particulier les représentant élus du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes. Les échanges avec eux, lors d'une séance de travail régulière avec les animatrices, ont porté sur deux aspects ; le premier a demandé ce qu'en tant que jeunes, déjà concernés, ils avaient pu changer dans leurs habitudes quotidiennes (maison, école, promenades, activités de loisirs ...) ; le second a interrogé leur « statut d' élu », souhaitant proposer des améliorations à réaliser dans la Commune. Leurs réponses et propositions ont été d'une très grande pertinence et responsabilité, les voici textuellement :

1 - Quelles évolutions dans vos pratiques quotidiennes ?

- Pratiquer le covoiturage pour aller à l'école
- Ouvrir les volets pour utiliser l'éclairage naturel, et non « la lumière »
- Récupérer l'eau de la douche (les problèmes techniques ne sont peut-être pas simples !)
- Rester moins longtemps sous la douche
- Faire appel à une voiture électrique, ou se déplacer en vélo, pour aller au collège
- Effectuer le maximum de déplacements à vélo (ce qui sollicite l'augmentation des moyens de stationnement de ces cycles)
- Diminuer le chauffage à l'intérieur des habitations

S'ils ont effectivement mis en pratique ces consignes, ce sont de beaux exemples pour un certain nombre d'adultes !

2 - Dans votre rôle d' élu, quelles améliorations proposer à la Commune ?

- Il faudrait éteindre les lumières dans les rues (ce point a déjà été réglé par les adultes, préférant maintenir un éclairage « de sécurité », à faible puissance, ou en installant des détecteurs de présence aux



entrées de lotissements)

- Il faudrait remplacer les « anciennes lumières » par des lumières à basse consommation (l'évolution technique des lampadaires des voies privées de la Commune est déjà largement avancée)
- Il faut éteindre les enseignes (il y a peu de panneaux publicitaires sur la Commune, mais les devantures de boutiques sont sollicitées pour être éteintes la nuit)
- Il faudrait diminuer l'intensité lumineuse de l'éclairage de la salle de musique ...
- Il faudrait disposer des détecteurs de présence, à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments communaux (cette évolution est également en cours de réalisation).

les thèmes :

- Je baisse mon chauffage
- Je reste moins longtemps sous la douche
- Je ferme les volets quand il fait nuit, pour garder la chaleur
- J'éteins la box - Internet
- Je débranche le chargeur non utilisé

Après une très prochaine opération sur la diminution des déchets, s'appuyant sur des panneaux qui seront installés à différents endroits « stratégiques », l'équipe du CMEJ apportera ainsi sa contribution aux consignes municipales pour les économies d'énergie.

En complément de ces réponses, d'autres idées ont été émises par ces représentants jeunes, en particulier une proposition à affiner pour une campagne d'information auprès des jeunes comme des moins jeunes, sur

Conclusion : Consommons suivant nos besoins, la meilleure énergie est celle que l'on ne consomme pas.

LA SAINT-SULPICE FÊTE SES 70 ANS

Dans le cadre des 70 ans de la Saint-Sulpice les 2 et 3 septembre, l'association Saint-Cyr en fête recherche des bénévoles pour tenir la buvette et la sécurité et installer le vide-grenier.

Contactez Daniel BRISSARD au 06 99 76 44 61 ou saintcyrenfete@gmail.com

SAINT-CYR-EN-VAL - BLIESEN

30 ans d'amitié franco-allemande



La délégation allemande a offert le panneau de jumelage le 23 novembre 2019

Au début des années 1990, à l'initiative d'André Champault, maire de Saint-Cyr-en-Val, il a été proposé, en conseil municipal, de créer un jumelage avec une ville étrangère. Plusieurs propositions ont été faites, l'Allemagne a été retenue, puis la ville de Bliesen a été choisie.

Bliesen est une commune de la Sarre, à moins de 600 km de Saint-Cyr-en-Val. Elle compte 3 500 habitants et fait partie de la communauté d'agglomération de Saint Wendel.

Une première rencontre a eu lieu à Bliesen en 1991 avec une délégation de Saint-Cyr-en-Val composée du maire et de trois élus. Une deuxième rencontre s'est tenue à Saint-Cyr-en-Val en 1992.

La charte de jumelage a été signée à Saint-Cyr-en-Val en 1993, et à Bliesen en 1994 lors du millénaire de Bliesen. En 2019, à l'initiative du maire Christian Braux, un Comité de Jumelage a été créé. Ce comité a pour objectif de favoriser les échanges entre nos deux villes dans plusieurs domaines : social, culturel, sportif, scolaire, etc... afin de mieux se connaître.

Le 23 novembre 2019, une délégation allemande est venue fêter les 25 ans de partenariat. Ce même jour, a été inaugurée la place de Bliesen à Saint-Cyr-en-Val et nos amis allemands ont offert le panneau du jumelage des deux villes. En septembre, nous fêterons les 30 ans de signature de la charte de Jumelage. A cette occasion, une délégation de Bliesen sera accueillie.

L'an prochain, les Saint-Cyriens feront le déplacement pour les 30 ans de signature, puisqu'elle a été faite à un an



d'intervalle entre nos deux communes. Chaque année, le comité de jumelage participe à la Journée de l'Amitié franco-allemande commémorant le Traité de l'Elysée, signé le 22 janvier 1963 entre l'Allemagne et la France.

A l'occasion du 60ème anniversaire du traité de l'Elysée, le jus d'orange chaud aux épices de Noël a réchauffé les visiteurs venus découvrir un stand aux couleurs et saveurs allemandes.



23 novembre 2019, visite d'une délégation de Bliesen. Franziska Schmitt tient les deux drapeaux sous la halle

PAROLE à L'OPPOSITION

Le début du mandat a été marqué par une guerre interne à la majorité se concluant par la destitution d'un adjoint, puis la démission, par solidarité conjugale, de sa compagne également adjointe. Pourtant le maire avait soigné sa majorité avec la nomination de 6 conseillers délégués en plus des 6 adjoints. Pour contrer les défections et le manque d'expérience de son équipe le maire a été contraint de « déboucher » 3 conseillers de l'opposition à qui il s'est empressé de proposer des postes indemnisés portant ainsi à 9 le nombre de conseillers délégués, du jamais vu !

C'est dans ce contexte que nous avons obtenu la création d'une commission santé, qui si elle n'a pas apporté de solutions concrètes, aura permis aux professionnels de santé de la commune de se mobiliser pour attirer de nouveaux praticiens.

Cette première moitié du mandat aura également été marquée par des dérives budgétaires. Un jardin du presbytère à 150 000 €, les travaux de l'école dont le montant final dépasse largement le budget initial, le financement d'un secrétariat au pôle de santé pour un coût démesuré, deux fois plus élevé que de raison, des frais d'étude pour un projet d'urbanisme qui ne verra vraisemblablement pas le jour d'ici la fin du mandat... En conséquence, le maire emprunte, pour constituer sa trésorerie et pour équilibrer ses budgets. Les dépenses de fonctionnement explosent, l'investissement est à son plus faible niveau. Voté d'une seule voix par l'ensemble de la majorité, le budget primitif 2023 est un leurre qui réserve bien des surprises à venir.

On nous fait croire à une pseudo participation des habitants, et dans le même temps, l'opposition qui représente 50% des votants aux dernières élections, est écartée des projets. Les commissions ne sont que des chambres d'enregistrement alors qu'elles devraient être un lieu de débat, tout ayant été décidé dans le cercle feutré des conseils d'administration.

Groupe d'opposition
« Alternative Saint-Cyr-en-Val »



MARS

MERCREDI 1ER MARS

ATELIER LECTURE - CALLIGRAMME

15h-16h, Salle des commissions CCAS

JEUDI 2 MARS

ATELIER NUMÉRIQUE SENIOR - SÉANCE 5

10h-12h, Salle du conseil municipal CCAS

JEUDI 9 MARS

ATELIER NUMÉRIQUE SÉNIOR - SÉANCE 6

10h-12h, Salle du conseil municipal CCAS

MERCREDI 15 MARS

ATELIER LECTURE - CALLIGRAMME

15h-16h, Château de la Jonchère CCAS

JEUDI 16 MARS

ATELIER NUMÉRIQUE SENIOR - SÉANCE 7

10h-12h, Salle du conseil municipal CCAS

LOTO DE PRINTEMPS

14h, Salle des Fêtes Temps des Loisirs

SAMEDI 18 MARS

LE PANIER À HISTOIRES

18 MOIS-5 ANS : 10h30 **6-8 ANS** : 11h15
Bibliothèque Mairie

BAL ANIMÉ PAR LA GRAND'BÊTE ANIMÉ PAR MARTIN COUDROY

20h30, Salle des fêtes Saint-Cyr les Folks

COURSE CYCLISTE

GRAND PRIX DE ST-CYR-EN-VAL

14h-18h, rues Gare/Racinerie/Haute/Olivet ASPTT Orléans

MERCREDI 22 MARS

JOURNÉE DE DÉCOUVERTE DU HANDISPORTS

16h30-18h, Gymnase Mairie

JEUDI 23 MARS

ATELIER NUMÉRIQUE SENIOR - SÉANCE 8

10h-12h, Salle du Conseil Municipal CCAS

SAMEDI 25 MARS

SOIRÉE DANSANTE ANNÉES 80

21h, Salle des Fêtes Comité de Jumelage

SAMEDI 25 & DIMANCHE 26 MARS

EXPOSITION PHOTO

10h-18h, Château de Morchène St-Cyr Cadrages

DIMANCHE 26 MARS

CONCERT DE MUSIQUE ANCIENNE

AVEC LA SAINT-CYRIENNE
16h, Salle des fêtes St-Cyr Music

TOURNOI DE JUDO

9h-17h, Gymnase US St-Cyr Judo

MERCREDI 29 MARS

ATELIER LECTURE - CALLIGRAMME

15h-16h, Château de la Jonchère CCAS

AVRIL

SAMEDI 1ER AVRIL

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

10h, Château de Morchène Mairie

DICTÉE DU MOT D'OR FRANCOPHONE

10h30/13h30/15h/17h, Château de la Jonchère APFA

SAMEDI 1ER & DIMANCHE 2 AVRIL

THÉÂTRE : COLLECTE HASARDEUSE

samedi : 20h30 dimanche : 15h30
Salle des Fêtes Vie de Château

MERCREDI 5 AVRIL

VIDE-ARMOIRE PUÉRICULTURE

14h-18h, Salle des Fêtes Familles Rurales

JEUDI 6 AVRIL

CÉRÉMONIE DES LAURÉATS DE LA DICTÉE DU MOT D'OR FRANCOPHONE

18h30, Château de la Jonchère APFA

SAMEDI 8 & DIMANCHE 9 AVRIL

JOURNÉES VOITURES INDOOR

samedi 12h-22h dimanche 10h-17h, Gymnase USMM

SAMEDI 15 AVRIL

LE PANIER À HISTOIRES

18 MOIS-5 ANS : 10h30 **6-8 ANS** : 11h15
Bibliothèque Mairie

SAMEDI 15 & DIMANCHE 16 AVRIL

2CV CROSS, VILLESANCIEN

SL2CV

DIMANCHE 23 AVRIL

TOURNOI DE PÉTANQUE INTER ASSOCIATIF

10h, Camping des Bogues Joie et Santé

MAI

LUNDI 1ER MAI

MARCHE DU MUGUET

7h, Château de la Motte Saint-Cyr en Fête

LUNDI 8 MAI

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

11h, Monument au Morts Mairie

VENDREDI 12 MAI

CONCERT ANNUEL

20h30, Salle des fêtes Chorale Saint-Cyrphonie

VENDREDI 12 & SAMEDI 13 MAI

FÊTE DE LA BIÈRE

vendredi : 16 h - 22 h - samedi : 17 h 23 h
Château de la Jonchère St-Cyr en Fête

SAMEDI 13 MAI

LE PANIER À HISTOIRES

18 MOIS-5 ANS : 10h30 **6-8 ANS** : 11h15
Bibliothèque Mairie

CONCERT DE PRINTEMPS

20h30, Salle des Fêtes La Saint-Cyrienne

SAMEDI 23 MAI

REPAS DES AÎNÉS (SUR INSCRIPTION)

12h-15h, salle des fêtes CCAS

JUIN

SAMEDI 3 JUIN

RÉUNION DE QUARTIER - CENTRE BOURG

9h30-11h, Halle Mairie

DIMANCHE 4 JUIN

TRAIL ET MARCHÉ NORDIQUE DES CHÂTEAUX

8h30, Château de la Jonchère US St-Cyr Trail

SAMEDI 3 & DIMANCHE 4 JUIN

JOURNÉES DU MODÉLISME

samedi : 12h-22h dimanche 10h-17h, Gymnase USMM

JEUDI 8 JUIN

FORUM DES ENTREPRISES ET DE L'EMPLOI

Château de Morchène Airpos

SAMEDI 10 JUIN

GALA DE DANSE 25 ANS

20h, Théâtre Gérard Philippe Cor Caroli

RÉUNION DE QUARTIER - RUE D'OLIVET

9h30 -11h, Parking salle des fêtes Mairie

DIMANCHE 11 JUIN

JOURNÉE DE LA BIODIVERSITÉ

La Jonchère Mairie

SAMEDI 17 JUIN

LE PANIER À HISTOIRES

18 MOIS-5 ANS : 10h30 **6-8 ANS** : 11h15
bibliothèque Mairie

RÉUNION DE QUARTIER - LA PETITE MÉRIS

9h30-11h, Terrain de boules Mairie

DIMANCHE 18 JUIN

COMMÉMORATION DE L'APPEL

DU GÉNÉRAL DE GAULLE
11h, Monument aux Morts Mairie

SAMEDI 24 JUIN

PIQUE-NIQUE MUSICAL

11h, Parc de la Jonchère La Saint-Cyrienne

RÉUNION DE QUARTIER - LA RÉSINE

9h30-11h, Parking de la Résine Mairie

VENDREDI 30 JUIN

LECTURE CHAMPÊTRE

18h30-21h30, Château de la Jonchère Bibliothèque



BULLETIN MUNICIPAL - mars 2023

Directeur de la publication : Vincent Michaut, Maire

Photos : Mairie de Saint-Cyr-en-Val, Force Motrice, X - Conception, mise en page : Force Motrice - Rédaction : Bruno Coupille, Jacques Toussaint, Stéphanie Moutoussamy Impression : Groupe Imprimis

Imprimé avec des encres végétales sur un papier respectant une gestion durable des forêts - Dépôt légal ISSN en cours - Mairie de Saint-Cyr-en-Val, 140, rue du 11 novembre 45990 Saint-Cyr-en-Val Tél. 02 38 76 20 20 02 38 76 66 28